

## CONSEIL

### Cent dixième session

#### RÉSOLUTION N° 1384

#### CONVOCATION DE LA PROCHAINE SESSION ORDINAIRE

*Le Conseil,*

*Considérant* les articles 6 et 9 de la Constitution,

1. *Décide* de tenir sa prochaine session ordinaire en novembre 2020 à Genève, sur convocation du Directeur général ;
  2. *Invite* le Comité permanent des programmes et des finances à se réunir à deux reprises au moins en 2020 afin de prendre, au nom du Conseil, toutes les mesures qu'il jugera nécessaires en ce qui concerne le Rapport financier de l'exercice clôturé le 31 décembre 2019, le Rapport annuel 2019, la révision du budget pour 2020, toute proposition faite par le Groupe de travail sur la réforme budgétaire et prête à être examinée, le barème des quotes-parts pour 2021 ainsi que les questions connexes, et afin d'examiner des questions relevant de sa compétence conformément à son mandat.
-